

**CONTENU DE LA FORMATION :****Module 1: Les fondamentaux de la réglementation incendie**

- Classement d'un établissement en fonction de la réglementation
- principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH
- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

**Module 2: Le Management de l'équipe de sécurité**

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- assurer la formation des agents
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gestion des documents administratifs

**Module 3: Savoir organiser une séance de formation**

- Les méthodes pédagogiques, pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance

**Module 4: Exercices Pratiques**

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP)
- Compte-rendu à la hiérarchie
- Gestion du PC en situation de crise
- Mise en situation d'intervention

**Bilan de la formation :** *Satisfaction stagiaires*



**Durée :** 3 jours (21h)

**Prérequis :**

- Titulaire du diplôme SSIAP2 en cours de validité
- Posséder un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois
- Titulaire du PSC1, PSE 1 ou du SST en cours de validité.

**Public Concerné :** *Chef d'équipe des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur ne pouvant pas justifier de 1607heures d'activité durant les 36 derniers mois ou n'ayant pas recyclé son ERP en SSIAP*

**Modalités et délais d'accès :** contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

**Nombre de stagiaires :** 15 maximum

**Objectifs pédagogiques :**

**Être capable de :**

- ✓ Se remettre au niveau de chef d'équipe de sécurité incendie.

**Méthodes pédagogiques :**

- ✓ Exposés participatifs et mises en situation par le biais d'étude de cas et d'immersion professionnelle.
- ✓ SSI pédagogique complet, machine à fumées, extincteurs, ordinateur portable, RIA alimenté en eau, tablettes informatiques pour recherche internet lors d'études de cas.

**Modalités d'évaluation :**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

**Méthodes d'évaluation :**

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ Mises en situation

**Attestation :** certification de remise à niveau SSIAP2

*Un maintien des compétences de 14h est conseillé tous les 3 ans*